

Le Chalaure

Journal d'informations
de Les Eglisottes et Chalaures

La bibliothèque : 10 ans déjà !



Le 23 mai 2008 c'était l'inauguration de la bibliothèque municipale en présence de Monsieur Madrelle, Président du Conseil Général.

10 ans, il convenait de marquer cet anniversaire.

Le samedi 15 septembre de 10 heures à 22 heures de nombreuses activités viendront animer cette journée. Vous en trouverez le détail dans le dépliant joint.

Une petite rétrospective

- octobre 2002 : une première esquisse des aménagements était soumise à l'équipe municipale,

- mai 2003 : choix du cabinet des architectes (Martin/Vignault/Marigot)

- mars 2004 : dépôt du permis de construire

Le montant global des travaux s'est élevé à 227 825 € TTC comprenant une étude de sol, les frais d'architecte et du coordinateur de travaux .

Un emprunt de 74 000 € a été contracté pour une durée de 20 ans.

Mais les affaires ne sont pas toujours aussi simples qu'on pourrait le croire. Celles relatées ci-dessous le démontrent si besoin est. Ainsi :

I - des travaux à l'Avenue Victor-Hugo

Ces travaux ont débuté mi juin. Ils ont fait au préalable l'objet de réunions préparatoires avec l'entreprise SENTOU, le Centre Routier Départemental et le bureau d'ingénierie SOCAMA (Le Haillan) qui assiste la Mairie pour ces travaux.

La première étape concernant le remplacement des bordures et caniveaux est terminée, hormis quelques travaux de finition. Elle s'est poursuivie avec la pose de l'enrobé au niveau des entrées. Un bi-couche sur les trottoirs interviendra prochainement, peut-être avant la réfection de la chaussée.

Le montant global des travaux pour la Mairie s'élève à 167 733,30 €, compte tenu des aménagements demandés par le Conseil Départemental.

Il appartient ensuite à ce dernier de réaliser la couche de roulement. Il ne vous a pas échappé que le Conseil Départemental est engagé sur la commune de Saint Christophe de Double. Une opération d'ampleur se déroule à la Croix d'Alexandre en va se poursuivre sur la RD 21 jusqu'à la fin décembre. La réfection de l'avenue Victor-Hugo pourrait se combiner avec les travaux de la Croix d'Alexandre.

Un imprévu : le devant des trottoirs a été comblé avec du calcaire. Dernièrement, les travaux pratiquement terminés, le Centre Routier Départemental nous indiquait que cette méthode n'est pas appropriée et que le calcaire doit être retiré et remplacé par de la grave-ciment. Nous ne sommes pas techniciens, donc pas bien placés pour apprécier le bien-fondé de cette demande. Par contre nous nous interrogeons. Pourquoi maintenant ? Pourquoi personne au préalable, au cours des réunions préparatoires ou des réunions de chantiers n'a soulevé ce problème, nous a indiqué que l'emploi du calcaire dans cette configuration n'était pas adapté ?



Cette demande soulève des difficultés. La comptabilité publique impose qu'il y ait un avenant. Budgétairement le surcoût ne peut pas être absorbé par la Municipalité. Alors que fait-on ?

Cette route départementale a connu des aléas. A l'origine les travaux avaient été programmés en 2015. Vu le caractère relativement vétuste de la canalisation d'eau potable, il a été jugé utile de procéder à son remplacement (237 922 € HT). Par la suite la Municipalité a dû réaliser un projet d'aménagement permettant de passer une convention avec le Conseil Départemental, propriétaire de la voie.

Ce projet, réalisé par le bureau d'études SOCAMA, en lien avec la Mairie et le Conseil Départemental, a été validé en 2017 par ce dernier après ajustements apportés pour la circulation des personnes handicapées.

On pensait en avoir fini. C'était sans compter sur cette histoire de calcaire. Pourtant sous le calcaire il y a bien du ciment qui scelle les bordures et il y aurait des précédents. Des informations recueillies auprès d'entreprises de façon informelle nous ont appris que l'enrobé se pose aussi sur du calcaire mais la bande calcaire ne permettrait un compactage suffisant. Décidément il n'y a rien de simple !

II - Ancienne bâtisse Darroman (face au Tabac-presse).

Cette ancienne bâtisse, verrue dans le paysage du centre bourg, a enfin été démolie le vendredi 3 août. Les gravats ont été évacués entre le 20 et le 24 août 2018.

Avant d'en arriver là, que de démarches a-t-il fallu !

Les premiers échanges visant l'acquisition, par la commune, de ce bâtiment remontent au mois de mai 1991, soit 27 ans et 3 mois. Le 8 février 2006 Monsieur Valmon Darroman signait une promesse de vente mais il devait décéder avant que la transaction se concrétise.

Les héritiers, nombreux, ne tiraient pas tous dans le même sens. L'intransigeance de certains ne facilitent pas les choses, même au détriment de leur propre intérêt et d'une participation à une démarche d'intérêt collectif.

Il a donc fallu engager de nombreuses démarches. Une procédure de péril devait lever les dernières réserves.

Ainsi la commune devenait propriétaire de l'ensemble le 30 novembre 2015 avant de le vendre à son tour à la SCI Maguilauly le 02 août 2018.

Les anciens de la commune doivent se souvenir de Madame Loncan, (Nanou) ancienne secrétaire de Mairie, qui a occupé ce bâtiment. Il a appartenu successivement à M. et Mme Lacoste, pâtissier, demeurant à Saint Palais sur Mer avant de le vendre à Monsieur Jean Adrien Darroman.

Cette transaction avec la SCI Maguilauly est une première étape à la réhabilitation du Centre bourg. Travail de longue haleine sans doute.



III - Autres situations en cours

D'autres situations sont actuellement suivies par la Municipalité, pas toujours pour les mêmes raisons. Ainsi entre autres :

- propriété Lagrange : une végétation envahissante cause d'importantes nuisances. Pour y mettre un terme la Mairie a dû intervenir de façon incisive. Il y a certes le droit de propriété et les garanties qui s'y rattachent, mais il y a aussi les problèmes de salubrité qui s'imposent aux Municipalités. Située dans le Centre bourg on était dans ce cas de figure.

- Monfourat : une situation assez complexe avec cet immeuble : une partie qui menace ruine est en indivision depuis plusieurs années. Le traitement de cette affaire est en cours. Il faut préciser qu'il s'agit d'un même corps de bâtiment qui appartient à deux familles. C'est la partie dégradée qui se trouve en indivision et l'un des indivisaires est sous tutelle.

IV - Château d'eau

au cours de la semaine du 6 au 10 août il a été procédé à la dépose, par la société Laffargue Moreau Levage, des antennes de téléphonie mobile de l'opérateur Bouygues Télécom, géré par Gobé Groupe Scopelec.

A cette occasion il nous a été donné de constater des problèmes de génie civil sur la partie externe du réservoir (ciment qui se fissure par endroits). Les parties susceptibles de se détacher (épaufrures) ont été retirées par l'entreprise en charge des travaux. Une opération de restauration est donc à envisager sur le moyen terme.

En août 2012 la partie interne du réservoir a été réhabilitée pour un montant de 65 000 €. Les travaux ont consisté en la restauration de la cuve et du plancher, le remplacement de la vanne de vidange, le calorifugeage des canalisations, le remplacement des huisseries du lanterneau et l'installation d'un surpresseur.

L'ensemble de ces travaux ont été pris en charge par la société Lyonnaise des Eaux, en contrepartie d'un avenant au marché, en revalorisant les tarifs et en prolongeant le contrat pour une durée de six ans.

LA VIE SCOLAIRE

SPECTACLES DE FIN D'ANNEE



Un mois de juin marqué par différentes manifestations :

- samedi 9, en matinée: Comité de lecture avec exposition de livres. Pour clôturer cette approche culturelle, notre bibliothécaire, Michèle a servi des friandises et des rafraichissements.

- vendredi 15 : à la bibliothèque "Au pays des Enchuintés" Cette pièce de théâtre, offerte par l'Amicale laïque, présentait tout à la fois de la magie et des jeux de lumière,

- vendredi 22, en soirée : le spectacle de fin d'année ayant pour thème la littérature Anglo Saxonne,

- Mary Poppins, Harry Potter,

- Robin des Bois,

- Alice au Pays des Merveilles

Il y avait aussi le nécessaire pour se rafraichir et pour satisfaire les gourmands, les gâteaux préparés par les parents d'élèves.

Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour la réussite de cette soirée.

Chaque fin d'année voit le départ de ceux qui vont rejoindre le collège et qui vont perdre leur statut de "grands".



La fin de l'année scolaire est souvent marquée par des mouvements au sein du personnel enseignant. Ainsi Sylvie FREDOU, qui part à Chamadelle, sera remplacée en CM2 par Stéphanie HERAUD qui nous vient de Bergerac.

Un pincement dissimulé, des regrets vite estompés, c'est que Madame FREDOU aura marqué de son empreinte son passage dans notre groupe scolaire. Vingt-six années passées au sein d'un même établissement ça crée des liens. Des liens de confiance, de respect mutuel comme l'a indiqué Annie FEUILLET, directrice des écoles en faisant la rétrospective de la carrière de sa collègue.

Est-ce la chanson de Brassens qui a écrit «ne laissons pas nos noms gravés au bas du parchemin» pour que germe dans l'esprit des collègues de Sylvie l'idée de réaliser un parchemin de 7,50 mètres, sur lequel figure le nom des 742 élèves (parfois deux



générations) qui ont suivi (avec plus ou moins de bonheur) ses cours ?

Monsieur NADEAU a rappelé, qu'à son arrivée, Madame FREDOU était logée à Monfourat. Dans l'attente d'une titularisation elle effectuait des remplacements dans les écoles environnantes. Il mettait aussi en avant sa participation au travail de mémoire qu'elle effectuait, chaque année, avec ses élèves lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Une fois les souvenirs et les anecdotes rappelés, enseignants, élus, personnels ainsi que les conjoints ont poursuivi la soirée autour d'un buffet bien pourvu et très convivial, du style « Auberge espagnole » organisé, par le Chef du restaurant scolaire.

Tous nos vœux de réussite accompagnent Madame FREDOU dans son nouveau poste.

I - Aménagements de la rentrée scolaire

Programmée pour le 3 septembre une nouvelle rentrée se profile. Cette année, comme dans la plupart des écoles, celle de Les Eglisottes a opté pour le système dérogatoire du retour à la semaine de 4 jours. Cela demande des adaptations :

- les horaires : les cours se dérouleront le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h45.

- la garderie : certains parents ont demandé des aménagements concernant les horaires de prise en charge. En conséquence la garderie sera ouverte de 7 heures à 8h45 et de 16h45 à 18h15

- les transports : cela représente pour la Collectivité un montant de 33 307 € hors taxes. Nous observons une situation qui nous échappe : le dimensionnement du car. En réalité nombre d'élèves inscrits ne l'utilisent pas ou de façon très aléatoire. Le car se trouve donc surdimensionné avec une incidence sur les coûts. Une contribution va devenir nécessaire.

II - Travaux

Comme tous les ans la période estivale rime avec travaux. Depuis quelques mois les enseignants nous signalaient une oréole au plafond d'une salle de classe. Une tuile a été remplacée, mais c'est surtout au niveau du système de ventilation que se situe le problème. De gros orifices se sont formés aux manchons en toile qui assurent la jonction avec les gaines. Le renouvellement de l'air par périodes pluvieuses propulse en même temps l'eau à l'intérieur de la salle. L'entreprise Cerise Techniques a été saisie pour une intervention indispensable sur ces manchons.

A l'occasion de la réfection du hall d'entrée entre le Centre de loisirs et la classe de CM2, les services techniques ont remarqué une importante corrosion sur le tuyau qui alimente en eau l'ensemble des locaux scolaires, nécessitant le remplacement de la canalisation avant la rentrée.

Après le montage du nouveau mobilier, s'il reste un peu de temps, il y aura le soubassement de l'aile droite des bâtiments ainsi que la ventilation du sas d'entrée du local servant d'infirmerie.

Ces petites bêtes qui ne nous veulent pas que du bien

L'expérience montre que les petites bêtes sont souvent aussi dangereuses, même peut-être plus que les grosses. C'est le cas du moustique tigre et de la tique.

a) moustique tigre ou "aedes albopictus" a fait son apparition dans la région Aquitaine, d'abord dans le Lot et Garonne, puis à partir de 2014 à Bordeaux, Bègles etc...

Ce moustique est vecteur de maladie : dengue, zika, chikungunya. Il est très agressif pour l'homme, il pique le jour dès le matin.

L'épandage d'insecticide a un effet limité. Il n'a aucun effet sur les larves qui se développent près des maisons.

La réponse pour limiter la prolifération consiste à supprimer toutes les eaux stagnantes.

Le phénomène doit être sérieux puisque les communes ont désigné un référent pour la représenter.

b) la tique : c'est un acarien capable de véhiculer de nombreuses bactéries dont la "borréliose de Lyme".

La tique vit dans les bois, les buissons humides, dans les jardins et les parcs.

La borréliose se manifeste dans un délai de 3 à 30 jours après la morsure, par une plaque rouge et chaude au toucher, qui grossit puis disparaît en quelques jours. Ainsi lorsque les symptômes apparaissent (fièvre, courbatures, fatigue) il n'y a plus aucune trace de piqûre.

Soignée précocement, la maladie est bénigne mais en l'absence de traitement, la maladie peut causer - des semaines ou des mois plus tard - des douleurs articulaires, des lésions cutanées, cardiaques, neurologiques.

Comme la maladie est difficile à soigner, l'accent doit être mis sur la prévention en se protégeant par des vêtements couvrants ou à l'aide de répulsifs.

DEFENSE INCENDIE

Jusqu'à présent, les hydrants étaient chaque année contrôlés par les pompiers. A partir de 2019 la défense extérieure contre les incendies (DECI) sera une compétence communale placée sous l'autorité du Maire.

A ce titre il sera chargé :

- d'identifier les risques et les besoins en eau, notamment pour les établissements recevant du public,
- de s'assurer de l'existence, de la disponibilité des points d'eau incendie et d'en établir la liste,
- de créer un service public DEMI qui assure la gestion matérielle : création, contrôle, remplacement des différents points d'eau.

Afin de permettre aux collectivités de remplir leurs obligations, des organismes se sont proposés pour assurer la gestion des missions de défense contre les incendies incombant aux municipalités.

Après avoir comparé les propositions, il apparaît que celle du SDEEG est la mieux disante, qui s'engage à assurer la « pleine compétence du service public de la DECI, tant au niveau des travaux que des contrôles des PEI ».

Pour les opérations de contrôle il sera appliqué un forfait par type de point d'eau incendie :

- poteau incendie : 39 € HT
- bouche incendie : 37 € HT
- réserve incendie : 65 € HT

En outre, au regard des obligations de la nouvelle compétence, conformément au règlement départemental :

- travaux d'investissement (création, remplacement des PEI, signalisation, remise en état)
- accompagnement pour l'élaboration du schéma communal de DECI,
- gestion du patrimoine,
- contrôle annuel (accessibilité, présence d'eau.....)

RAPPEL : bien que la période de canicule soit derrière nous, il est nécessaire de rappeler que, depuis un arrêté signé par les Préfets de la Gironde, des Landes et du Lot et Garonne, l'incinération à l'air libre des végétaux est interdite pour tous, quelle que soit la période de l'année. Cette situation, a été évoquée lors d'une réunion DÉCI à Saint-Savin, en présence du sous-Préfet de Blaye. Il en ressort qu'il appartient aux élus de faire appliquer la loi.

Secours Catholique Caritas France

Le Secours Catholique-Caritas France organise sa campagne nationale de collecte de dons les 17 et 18 novembre

En 2017, la délégation de Gironde a rencontré et accompagné 9741 situations de pauvreté.

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Oeuvre nationale du Bleuets de France du samedi 03 novembre au 11 novembre 2018, des collectes publiques en faveur de l'oeuvre nationale du Bleuets de France seront organisées sur tout le territoire.

PERIODE ESTIVALE AU CENTRE DE LOISIRS

L'accueil de loisirs de la vallée de la Dronne, regroupant les communes de Chamadelle, Le Fieu, Les Peintures, Les Eglisottes et St-Christophe de Double, a fermé ses portes le vendredi 24 août pour préparer la rentrée scolaire du 3 septembre.

Cette année encore, le Centre a rempli son contrat durant toute les vacances. Entre seize (16) et quarante cinq (45) enfants sont venus chaque jour fréquenter le centre. Le thème de cette période estivale était basé sur la découverte et le dépassement de soi.

Parmi les activités offertes au 3 à 15 ans on peut citer : une visite à la ferme des Jarouilles, l'initiation au billard par une association de Lagorce. Ils ont également pris contact avec la boxe et la danse.

Comme c'est la période des Fest'art de Libourne, les plus jeunes sont allés voir un film dans une salle climatisée. Ils se sont rendus sur le site de Poltrot pour faire de l'accrobranche. Ils ont également visité un moulin ou encore le P'tit Cro Magnon.

Plusieurs jeux plus importants ont également été proposés, dont un "secret story" géant pendant le mois de juillet. Une fête a été organisée fin juillet.

Tous ont pu découvrir diverses choses au gré de leurs envies :

La ferme des Jarouilles à Coutras, Punch 33 à Saint Médard de Guizières, la bibliothèque municipale de Les Eglisottes, le site de Poltrot à Nabinaud en Charente, le P'tit Cro Magnon à Saint Médard de Guizières, le gymnase et la piscine qui ont été mis à disposition par la Mairie de Les Eglisottes.

Nous vous rappelons que l'Accueil de loisirs fonctionne tous les mercredis de l'année scolaire, ainsi que pendant les petites vacances.

A la demande de plusieurs familles, les horaires des lundis, mardis, jeudis et vendredis sont désormais fixés de 7 heures à 8h45 et de 16h45 à 18h15, les mercredis l'APS

L'association Léo-Lagrange, et sa directrice restent à votre disposition pour plus amples renseignements :

06 28 96 08 03 ou au 05 57 49 36 24.

N'hésitez pas à laisser des messages sur notre boîte mail : alsh.valleeledela.dronne.liso@hotmail.fr

PROGRAMME DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE

I - manifestations

9 septembre : **Vide grenier** au Centre bourg (ou au gymnase si journée pluvieuse) 2 € le MI

Renseignements et inscriptions : Evelyne : 06 23 62 19 12

31 octobre à 17h30 : **Halloween** au préfabriqué

II - activités

BADMINTON : animatrice CELINE (FF de BAD)

* adultes mardi de 19h à 21h

jeudi de 18h30 à 19h30

* enfants jeudi de 17h30 à 18h30

* adolescents mardi de 18h30 à 19h30

DANSE : animatrice KARINE

* 2 à 5 ans jeudi de 17h à 18h

* 6/9 ans vendredi de 17h à 18h

* 10/12 ans vendredi de 18h à 19h

* adolescents vendredi de 19h à 20h

GYM FITNESS,

disciplines variées: pilates, step, boxing, énergie, abdos, fessiers, Cross fit, méthode tabata

HIP HOP : animé par QUENTIN

vendredi de 18h30 à 19h30

LIEU DE RENCONTRES

Ce lieu de rencontres et d'échanges est destiné aux parents et futurs parents accompagnés de leurs enfants jusqu'à 4 ans. ainsi qu'aux parents dont les enfants sont scolarisés.

Pour toutes inscriptions : contactez Evelyne Eyquem

06 23 62 19 12

<http://ascleseglistottesmonfourat.e-monsite.com> ou

[facebook.com/ASC-les-Eglisottes](https://www.facebook.com/ASC-les-Eglisottes)

AMICALE LAÏQUE

I - MARCHÉ DYNAMIQUE-

* lundi et jeudi départ 9 heures place de l'Eglise

II - MARCHÉ ADAPTEE

* mardi et vendredi départ place de la Poste

III - PEINTURE

* lundi à 14h30 au gymnase (l'Amicale est à la recherche d'un professeur bénévole).

IV - SCRAPBOOKING

animatrice Pascale ALLEMAND

* jeudi à 14 heures

V - nouveau GYM DOUCE à partir du 12 septembre

mercredi au gymnase de 9h à 10h

intervenante Karine Menzato

cours adapté aux séniors

En marge de ses activités au sein de l'Association sportive et culturelle et de l'Amicale laïque, Karine intervient aussi le mercredi de 10h30 à 12 heures, sur 12 ateliers "équilibre et mémoire" réservés aux plus de 55 ans sous le couvert de l'ARCEPT, pour 15 personnes au maximum.

Devant le succès de cette activité, une nouvelle session sera organisée en janvier, celle de septembre est déjà complète.

Alors prenez date et n'hésitez pas à vous inscrire pour la session de janvier.

Renseignements et inscriptions :

* Alain COCQUART : 06 26 57 00 75

* Marie Pierre NADEAU : 06 21 46 37 27

INFOS PRATIQUES

L'association Prev'enBus

propose des animations de prévention en santé dans le Grand Libournais
Inscrivez-vous vite au 06 74 75 14 32 ou contact@prevenbus.com
retrouvez planning et programme sur www.PREVENBIUS.COM

Lundi 8 octobre

“pour Halloween la cuisine festive et équilibrée”
et
“Manger, Bouger : c'est la rentrée”

Lundi 19 novembre

“le mois sans tabac”
motivez les proches et soi même
et “les gestes qui sauvent”

Permanence d'Accès aux Soins de Santé (permanences médicales et sociales)

Vous n'avez pas de couverture sociale ou de mutuelle ?

Vous connaissez des difficultés à couvrir les frais liés aux soins ? Vous n'avez pas de médecin traitant ?

Vous pouvez rencontrer une assistante sociale afin de faire le point sur votre situation administrative et sociale, étudier vos droits à l'assurance maladie, bénéficier d'une consultation de médecine générale, vous orienter vers les services et structures qui pourront vous aider selon votre situation.

permanence sociale au 05 24 50 73 14

lundi de 13 à 17 heures ; mardi et jeudi de 9 à 17 heures ; vendredi de 9 à 16 heures

permanence infirmière au 05 24 50 73 27

Dans la mesure du possible, présentez-vous avec les documents administratifs et/ou médicaux que vous possédez.

Quelques appels nécessaires à l'esprit civique

I - décharges sauvages : toujours hélas !

C'est connu, l'enseignement est fait de répétitions. Ce que nous ne savons pas c'est le nombre de fois où il faudra rappeler les dégâts résultant de ce genre de méfaits.

Toutes les semaines, on vient nous signaler que des individus sans scrupules viennent se délester dans les chemins ou dans les bois.

S'ils daignent ouvrir ce journal d'informations, ils se reconnaîtront. Probablement en ont-ils cure. C'est navrant ! Nous savons que nous n'avons pas l'exclusivité de ce genre de comportement. N'empêche !

Il n'y a pas de jour où aux actualités on tire les signaux d'alarme sur l'état de la planète. Avec notre planète nous vivons à crédit, d'après les experts.

Alors réfléchissez et prenez conscience des dégâts que vous provoquez.

Au lieu d'aller vider dans les bois, sachez qu'il y a une déchetterie à La Roche Chalais et une à Coutras . L'accès est gratuit pour les particuliers.

C'est sans doute plus facile de déposer les bouteilles dans les bois que de les amener dans les containers à verre.



pneus, bouteilles et reste de caravane

II - Nuisances sonores

Le bruit constitue l'une des nuisances les plus fortement ressenties.

Ces nuisances sont pénibles pour ceux qui les subissent. Elles sont d'origines diverses.

Il peut s'agir de matériels de jardinage, d'aboiements répétitifs des chiens, de motos au nombre de décibels élevés.

C'est pénible au point que, même les fenêtres fermées, cela devient exaspérant et les riverains qui les subissent en arrivent malheureusement à perdre tout contrôle.

Bien évidemment il n'y a pas d'interdiction totale, c'est d'ailleurs ce qu'indique la réglementation. Le législateur sans doute alerté a posé des règles. En matière de bruit on parle “d'urgence”.

L'urgence globale dans un lieu donné est définie par la différence entre le niveau de bruit ambiant, comportant le bruit particulier en cause.

“L'urgence globale dans un lieu donné est définie par la différence entre le niveau de bruit ambiant, comportant le bruit particulier en cause et le niveau du bruit résiduel constitué par l'ensemble des bruits habituels, extérieurs et intérieurs, correspondant à l'occupation normale des locaux et au fonctionnement habituel des équipements, en l'absence de bruit particulier en cause”. (art. R1334-33 du code de santé publique).

LES ACTIVITES DE L'ETE

16 juin - GALA DE DANSE au gymnase



Judi 9 août - REPAS PISCINE au gymnase



SOIREES GOURMANDES



Les associations : leur travail n'est plus à démontrer. Elles proposent, pour tout un chacun, des activités qui se veulent variées, qu'elles soient sportives (football, tennis, badminton...), culturelles (musicale, lecture, recherche) ou de loisirs (repas et soirées dansantes, nocturnes gourmandes, tricot, vide grenier...).

Pourtant c'est toujours aussi difficile de mobiliser. On peut se rendre compte qu'à chaque manifestation on reconnaît toujours les mêmes fidèles. Sans cesse il faudrait innover, trouver quelque chose qui sorte des sentiers battus.

Pourtant, le rôle de ces associations est nécessaire pour tisser ce lien social. Leurs membres ne sont-ils pas des acteurs de la cohésion sociale et de la solidarité de proximité ?

Elles oeuvrent de façon désintéressée avec des moyens qui se réduisent nécessairement, eu égard aux budgets contraints des municipalités.

Parmi les activités de cette période estivale il y a eu celles :

a) de l'Association sportive et culturelle avec entre autres

* 1er mai - Vide grenier et marché aux fleurs

* 16 juin - Gala de danse : de nombreux spectateurs sont venus au spectacle avec Karine, professeur de danse, et Quentin professeur de hip hop

b) du Comité des fêtes avec :

* le 13 juillet repas et soirée dansante précédée d'un feu d'artifice

* les trois nocturnes gourmandes organisées devant le gymnase

: 19 juillet Alain Vicente

02 août Kevin Rouzier

16 août Laurence Dussot

c) de l'Amicale laïque :

* 3 juin : repas de la section " marche"

* 8,9 et 10 juin : sortie au Puy du Fou, beau et agréable séjour.

Bonne ambiance entre amis. La réputation des lieux et des spectacles n'est pas surfaite

* 9 août : repas. Chaque année il est de coutume d'organiser un repas à la piscine. Malheureusement les caprices de la météo ont conduit les organisateurs à déporter la soirée au gymnase. L'engouement de ce repas festif a imposé aux organisateurs à limiter le nombre de convives.

La vie associative ça a été aussi Nicole CHALIER qui, récemment nous a quittés.

En effet comment ne pas rappeler son dévouement. Etre au service des autres était son fil conducteur. Bien souvent, elle se substituait au prêtre pour accompagner un défunt à sa dernière demeure et une famille dans la peine.

Malgré la maladie qui l'affectait beaucoup, elle a pu participer une dernière fois au repas des aînés.

ACTIVITES NAUTIQUES

Tous les ans, au mois de juin, c'est l'éternel débat sur l'opportunité d'ouvrir la piscine au regard des coûts que cela engendre. Nous savons qu'un tel équipement n'est pas fait pour dégager des bénéfices.

Le coût des entrées, inchangé depuis plusieurs saisons, reste modique ce qui rend notre piscine accessible au plus grand nombre.

Pour les jeunes il est préférable de venir se défouler dans un bassin plutôt que de traîner leur misère dans les rues.

Bien sûr il y a dans les environs d'autres piscines, mais il faut s'y rendre et les prix des entrées ne sont pas aussi attractifs. Il y a aussi la rivière, mais vu le nombre de noyés, la surveillance des bassins offre une meilleure garantie

Christian, une nouvelle fois a été à l'accueil, Myriam au kiosque pour friandises. Sur les plages, comme maître nageur, c'était Robert. Un "vieux" briscard qui a de l'expérience. Aussi la saison s'est passée sans heurt. C'est appréciable et reposant pour la Municipalité, car certaines saisons la piscine n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Une saison en particulier où on s'est demandé ce que le MNS était venu faire. Peut-être pour ne pas perdre ses droits.

En définitive c'est une équipe appréciée de tous les estivants qui a su combiner écoute, diplomatie (il en faut) et parfois fermeté.



INFOS MAIRIE

CNI (carte nationale d'identité), passeport

à partir du site internet : www.welrdv-mairie-cni.fr, entrez le nom de votre commune et le site vous indique les communes susceptibles d'accueillir votre dossier dans un rayon de 50 km. Avec certaines mairies, vous aurez aussi la possibilité de prendre rendez-vous, directement en ligne.

Question d'esthétique, de salubrité et de sécurité

Pensez à rentrer vos poubelles une fois vidées. Elles ne doivent pas rester en bordure de chaussée. Cela évite qu'elles soient détériorées ou qu'elles disparaissent

LA POSTE

Depuis le 6 août, de nouveaux horaires ont été instaurés :

Le bureau est désormais ouvert du lundi au vendredi
de 11 heures à 12 heures
et de 13h15 à 14h45

Cette modification entre dans le cadre de l'évolution des modes de consommation, avec en particulier le développement du numérique

un service de proximité :

RDM SERVICE GIRONDE

pour tous travaux de dépannage : chauffage,
plomberie neuf ou rénovation
(dépannage d'urgence le jour même)
maintenance de chaudières, entretien annuel

Ramonage : offre promotionnelle 2018

Tél. 06 32 99 93 40

Information LA CROIX ROUGE

Pour pouvoir continuer à agir auprès des personnes en difficulté, la Croix Rouge française a besoin de faire connaître ses missions, ses besoins et les défis auprès du grand public.

Une campagne de sensibilisation - en porte à porte - aura lieu sur notre commune pendant 3 jours entre le 20 août et le 15 septembre.

Une équipe identifiable par un badge ira à la rencontre des personnes dans les domiciles. Cette personne peut intervenir

- entre 12 heures et 20 heures du lundi au vendredi
- entre 10 heures et 18 heures le samedi

Cette campagne vise à sensibiliser les personnes sur les missions d'intérêt général. Il s'agit pour La Croix Rouge de trouver de nouveaux soutiens, mais n'a pas pour objet de faire une quête en espèces ou en chèques.
(direction de la communication et du développement des ressources : Tél. 01 76 41 01 30)

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

- reprise des entraînements au gymnase
* les mercredis et vendredis
de 17h30 à 18h30 - animatrice : CELINE

Section locale de TIR A L'ARC

reprise des entraînements au gymnase
les jeudis de 19h30 à 21 heures
les samedis de 14 à 16 heures
un essai ne coûte rien. Venez vous rendre compte
animateur : Dominique (ancien champion de France)

ELECTIONS EUROPEENNES

Celles-ci auront lieu fin mai 2020. N'oubliez pas de vous faire inscrire sur les liste électorales !

Pour cela vous devez vous présenter en Mairie avant le 31 décembre 2018 muni d'une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité) et d'un justificatif de domicile (impôts, facture d'eau, EDF,

Pour évitez les attentes, ne tardez pas !

Vous avez des questions pour préparer votre retour à l'emploi ?

Mesdames,

Le Centre d'Info sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) vous propose de venir échanger avec d'autres femmes sur ces questions afin de vous soutenir dans vos démarches familiales et professionnelles.

L'OBJECTIF ; favoriser l'insertion sociale et professionnelle des femmes en travaillant sur les représentations et les freins à l'emploi.

Il s'agit d'une action qui se tiendra du 18 septembre au 12 décembre 2018 les lundis de 9h30 à 16 heures à la salle polyvalente de Coutras, rue Gaston-Humon (à proximité de la piscine)

Inscriptions et renseignements au 06 32 54 59 91